

Procès-verbal de la deuxième assemblée de la présente année du conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets tenue le mardi 8 février 2022 à 19 h, en vidéoconférence, à Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente (2023) (en retard)
M. Martial Van Neste	Trésorier (2023)
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire (2022)
M. Marcel Paré	Administrateur (2022)
Mme Ève Duhaime	Administratrice (2022)
Mme Marie-Joëlle Hotte	Administratrice cooptée (2022)
M. Christian Milette	Administrateur coopté (2022)
M. Samuel Clavet-Labrecque	Administrateur (2023)
Mme Joséphine Hénault	Administratrice (2023)
Mme Andrée-Anne Verret	Administratrice (2022) (en retard)

Membre sans droit de vote

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet
----------------------	--

IL Y A QUORUM.

ABSENCE :

Aucune absence

Assistaient également :

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
-------------------	---------------------------------------

Outre les personnes mentionnées, 3 personnes assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

22-02-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

22-02-02 Points de suivi

22-02-03 Présentation Murales par Exmuro

22-02-04 Hausse de la norme de nickel

22-02-05 Période du conseiller municipal

22-02-06 Période de questions du public

22-02-07 Enjeux d'aménagement du quartier

- Zone d'innovation Littoral Est (InnoVitam)
- Terrain de l'ancien centre communautaire Mgr Marcoux
- Dossier tramway
- Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3e lien
- Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets
- Terrains Hydro Québec Henri Bourassa
- Avenues Mont-Thabor et de l'Émérillon

22-02-08 Vie communautaire

- Oasis St-Pie X
- Murales
- Frigo partage
- Rendez-vous Limoilou
- Fête du Centre Mgr Marcoux

22-02-09 Tour des comités

- Comité de verdissement
- Table de concertation vélo
- Comité vigilance PGMR-Incinérateur
- Comité cohabitation Port-communauté
- Comité Vigilance sur les activités portuaires
- Table citoyenne Littoral Est

22-02-10 Rapport annuel pour l'assemblée générale annuelle

22-02-11 Trésorerie

- Secrétariat

22-02-12 Varia

- Demandes de rencontre avec le conseil de quartier : Espaces d'initiatives et Laboratoire citoyen

22-02-13 Levée de l'assemblée

22-02-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

En l'absence de la présidente, Mme Deshaies, qui aura quelques minutes de retard, le vice-président, M. Van Neste, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue à tous.

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Joëlle Hotte, DÛMENT APPUYÉE par M. Samuel Clavet-Labrecque, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

22-02-02 POINTS DE SUIVI

Procès-verbal - La révision du procès-verbal du 18 janvier 2022 n'étant pas complétée, son adoption est reportée à la prochaine assemblée. Il est encore temps de signaler les corrections à Mme Mouchon.

Fête de Noël – M. Milette avait proposé à la dernière rencontre de se joindre aux festivités du 19 février 2022 du centre Mgr Marcoux. Le conseil de quartier donne suite. Deux membres du conseil d'administration au moins seront présents tout au long de la journée. Des feuilles à dessiner *Limoilou est plus belle sans nickel* et du chocolat chaud seront disponibles. Le budget pour l'événement a été accordé en [novembre](#) dernier. L'événement sera publicisé auprès du quartier.

Circulation sur la rue de Vitré – Il n'y a pas de nouveau.

22-02-03 PRÉSENTATION MURALES PAR EXMURO

M. Vincent Roy, directeur général et artistique de [Exmuro arts publics](#), présente le projet de murales qui sera réalisé pour le conseil de quartier. Le projet soumis en [février 2021](#) mettra en lumière les emblèmes caractéristiques et identitaires du quartier.

Plusieurs personnes et groupes représentant la diversité du quartier seront mis à contribution. Les grandes lignes du projet sont présentées à l'écran. Les objectifs sont de renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens par rapport à leur quartier, d'engager les gens dans une réflexion collective autour de l'identité du quartier; de familiariser les citoyens à l'art public et finalement, de faire connaître le travail d'une artiste d'ici.

Mme Laurence Duchesne poursuit la présentation en décrivant les prochaines étapes du projet pour une réalisation et une inauguration à l'été 2022. Dans une première phase, des rencontres sont prévues avec des gens du quartier afin qu'ils fassent part de leurs souvenirs et de leur vécu et qu'ils identifient les lieux phares du quartier en vue de l'élaboration d'emblèmes qui serviront d'inspiration à l'artiste pour la réalisation du parcours de murales. La Société historique de Limoilou sera mise à contribution pour définir les repères historiques du quartier. Des photos seront également prises à l'occasion des rencontres pour créer des emblèmes individuels.

La réalisation des murales sera confiée à [MC Grou](#), une muraliste professionnelle de Limoilou qui utilise la technique du pochoir et le graffiti à l'aérosol acrylique et au pinceau pour créer ses œuvres. Des gens pourraient être invités à participer au processus créatif. Le parcours sera créé

à partir des lieux significatifs qui seront ressortis lors des rencontres. Outre les murales, des enregistrements sonores (codes QR) seront accessibles tout le long du parcours.

Les rencontres devaient commencer en février-mars. Des rencontres virtuelles et un sondage à paraître notamment sur la [page Facebook du conseil de quartier](#) pourront également contribuer à rejoindre le plus de gens possible.

La phase de production devrait commencer en mai-juin. Pour faire vivre le projet plus longtemps, des activités et des ateliers connexes pourraient avoir cours à la fête du quartier et des produits dérivés pourraient être distribués dans les commerces du quartier.

PHASE 1	RENCONTRE AVEC DIFFÉRENTS GROUPES DU QUARTIER <ul style="list-style-type: none">• Accueil des participants et présentation du projet global (20min)• Présentation historique : introduction de l'histoire du quartier et ses principaux personnages par les historiens (20min)• Discussion autour des emblèmes, échanges et témoignages avec les participants + exercice (40min)• Séance photo pour créer des emblèmes individuels	P L A N I F I C A T I O N GROUPES <ul style="list-style-type: none">On a l'âge du cœur (Centre Mgr Marcoux)L'évasion Saint-Pie XComité Verdissement du quartierCommerçants du quartierÉcole primaireFemmes du quartierIndividus clés dans le quartier
PHASE 2	PRODUCTION AVEC ARTISTES INVITÉ <ul style="list-style-type: none">• Sélection des emblèmes principaux découlant des rencontres et témoignages• Repérage des lieux• Conception du parcours• Production des pochoirs des emblèmes sélectionnés• Réalisation des murales• Création et installations des codes QR (enregistrements sonores)• Inauguration et activités festives• Production et distribution des produits dérivés	

Le projet est financé par les fonds du Plan directeur du quartier et par une subvention du [programme d'œuvres murales](#) du Service de la culture de la Ville de Québec ([décembre 2020](#)).

Plusieurs personnes du comité de suivi du projet qui a été créé en mars 2021 sont présentes ce soir, dont Mme Marlène Élément du Centre Mgr Marcoux, M. Daniel Papillon de la Société historique de Limoilou ainsi que Mme Thérèse Richer de l'Évasion Saint-Pie X.

Mme Duhaime et Mme Verret feront le suivi du projet et de son évolution auprès du conseil de quartier. Elles remercient M. Roy et Mme Duchesne pour leur présentation.

22-02-04 HAUSSE DE LA NORME DE NICKEL

M. Paré mentionne que le conseil est toujours impliqué dans la [Table citoyenne Littoral Est](#). Il rappelle qu'un long comité plénier s'est tenu à la Ville le [3 février](#) dernier pour débattre de la norme nickel en présence d'experts, scientifiques, groupes environnementaux et conseils de quartier. Plusieurs lacunes ont été constatées dans la présentation du gouvernement. M. Van Neste précise que l'avis scientifique notamment a été donné par une fondation subventionnée par les industries minières sans que cela soit déclaré. Sans remettre en question l'honnêteté de

l'organisme, il est bien connu que les chaires de recherche vont souvent dans le sens des donateurs.

La démarche de mobilisation a été exigeante, mais payante. Les élus ont été sensibilisés au fait que la communauté est lourdement impactée par les polluants atmosphériques, dont le nickel. Déjà au niveau mondial, les grandes institutions recommandent de réduire les polluants et les impacts sanitaires.

À la suite d'une [motion de M. Villeneuve](#), le conseil de Ville s'est exprimé le 4 février de manière unanime contre l'adoption du règlement sur la norme nickel. Au provincial, la motion du Parti québécois demandant au gouvernement de se retirer de cette démarche a été appuyée par toute l'opposition. La Coalition Avenir Québec (CAQ) a malheureusement émis une fin de non-recevoir tout en reconnaissant les particularités du quartier Limoilou. Les retombées économiques sont trop importantes pour faire marche arrière.

La consultation publique sur la modification au *Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère* relative au nickel est en cours jusqu'au 20 février. Il y aura encore des mémoires et des représentations qui seront faites.

Le conseil de quartier a adopté en janvier dernier une résolution (22-CA-01) demandant l'abandon de la proposition de règlement sur le nickel et invitant les paliers de gouvernement municipal, provincial et fédéral à se doter d'objectifs clairs pour diminuer de façon significative le taux de pollution atmosphérique dans Limoilou et la Basse-Ville de Québec au cours des trois prochaines années.

Une nouvelle résolution déposée par M. Marcel Paré et appuyée par Mme Marie-Joëlle Hotte est soumise à la discussion. Il est proposé que le conseil de quartier s'oppose à la modification réglementaire du ministère de l'Environnement tant et aussi longtemps que l'ajout d'une nouvelle section sur les émissions atmosphériques de nickel pour les installations de manutention, transport et manipulation du minerai ou son concentré ne soit elle aussi proposée et qu'il y ait démonstration d'absence d'impacts dans notre milieu de vie. La résolution prévoit également que le conseil dépose un mémoire dans le cadre de la consultation publique.

Pour rester conséquente et cohérente avec la proposition adoptée en janvier et les propositions des autres conseils de quartier s'opposant au rehaussement de la norme, Mme Deshaies ne se montre pas en faveur de cette proposition. M. Van Neste et Mme Duhaime vont dans le même sens.

M. Clavet-Labrecque se proposait de demander le vote, mais considérant les points de vue exprimés, M. Paré et Mme Hotte retirent leur proposition.

Seul le mémoire demeure sur la table. Considérant que le conseil n'a pas à refaire tout l'argumentaire, d'autres étant mieux placés pour le faire, le conseil d'administration convient de déposer d'ici le 20 février la résolution 22-CA-01 accompagnée d'une lettre d'introduction.

22-02-05 PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Villeneuve rappelle que la norme de nickel a occupé une grande partie de son temps ces dernières semaines. Il se dit très fier des interventions très senties et de qualité faites lors du comité plénier du 3 février par les conseils de quartier de Maizerets, Vieux-Limoilou et Lairet. Félicitations à tous.

Il est clairement reconnu que le ministère de l'Environnement est très mal nanti pour savoir ce qui se passe dans nos quartiers. L'étude encore à venir de [Mon Environnement, Ma santé](#) va permettre d'avoir un portrait plus juste de la situation.

Parmi les sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour, il mentionne que la Ville procédera à l'acquisition et à l'installation de [bornes de recharge électrique](#) sur rue dans différents secteurs de la Ville. Les démarches se poursuivent pour savoir comment les citoyens pourront recharger leurs véhicules chez eux. C'est un véritable enjeu pour un horizon 2030.

Concernant les problèmes de vitesse excessive et de circulation lourde sur les avenues Mont-Thabor et de l'Émérillon, beaucoup de représentations ont été faites. Il y a eu des interventions policières et des constats d'infraction, mais ce n'est pas suffisant. Il faudrait des interventions plus soutenues et des aménagements particuliers. Il n'y a pas que le chantier du Centre hospitalier universitaire (CHU) dans le secteur. Chaque fois qu'un nouvel entrepreneur s'amène, les mauvaises pratiques recommencent. M. Villeneuve va discuter du problème avec le directeur de l'arrondissement.

Il sera question plus loin de [Rendez-vous Limoilou](#). M. Villeneuve profite du moment pour parler du groupe [Caravane Coop](#), une coopérative solidaire dédiée à l'entraînement libre des arts du cirque et connexes, établie au coin des avenues Canardière et Bergemont, qui offre des spectacles de fin d'année et des ateliers d'initiation au cirque. La [campagne de sociofinancement](#) pour renouveler les équipements est en cours. L'organisme mérite d'être encouragé.

Concernant le parc du Petit Village situé dans Saint-Rodrigue, au 2900, boulevard du Loiret, il n'y a pas encore de suivi concernant l'absence d'accès au parc pour ceux qui demeurent au sud de l'autoroute 40. Il manque un trottoir entre l'autoroute et la rue de Nemours. Il est approprié pour le conseil de quartier de Maizerets de prendre position sur ce sujet étant donné l'absence de conseil de quartier dans ce secteur (quartier 4-6). M. Leclerc fait remarquer qu'il y a un lien cyclable et une bande piétonne sur le boulevard du Loiret. Un trottoir n'est donc pas impensable. Un suivi est attendu à la prochaine assemblée.

Au sujet de la déminéralisation et du verdissement d'une partie du stationnement de l'aréna Bardy (résolution 21-CA-12, [décembre 2021](#)), il y aura bien une cure de rajeunissement de l'aréna, mais comme la plupart des usagers habitent dans un rayon de plus de 10 km, le Service des loisirs juge pertinent de conserver l'ensemble des stationnements. L'achalandage des 24 derniers mois n'est pas représentatif de la fréquentation des lieux. M. Leclerc fera parvenir la réponse de la Ville au conseil de quartier. Mme Hénault qui avait été l'instigatrice de la résolution va relayer l'information au comité de verdissement.

On fait valoir qu'il y a eu beaucoup d'arbres matures abattus sur le terrain de soccer et qu'il n'y a pas eu de plantations de remplacement. À défaut de déminéralisation, on pourrait revenir sur le reboisement sur certaines rues du secteur. M. Villeneuve reconnaît qu'il faut rester vigilant sur

toutes les opportunités de verdissement dans le cadre du réaménagement de l'aréna et du skate park. Il va faire un suivi sur le sujet.

En terminant, M. Paré remercie M. Villeneuve pour son implication très sentie dans le dossier du nickel pour le district de Maizerets-Lairet et pour la Ville.

22-02-06 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Une citoyenne signale que plusieurs arbres matures ont été abattus le long du boulevard Montmorency, entre le salon de quilles et le Complexe du Littoral. Plus loin, on a également construit un immeuble à logement sur un terrain vert. Cela affecte la qualité de vie dans le secteur parce que les bruits de la route sont maintenant plus forts et réverbérés depuis le Maxi situé à l'extrémité est du boulevard.

Mme Hénault, du comité de verdissement, prend note de la situation. M. Leclerc signale que les arbres abattus sont des érables de Norvège et non des frênes comme on le pensait de prime abord.

M. Van Neste signale que dans les initiatives du comité de verdissement, il est question de monter une cartographie des secteurs qui pourraient être végétalisés. Les plantations pourraient comprendre des arbres semi-matures pour qu'ils contribuent à la canopée plus rapidement. La citoyenne mentionne qu'elle a signalé sur une carte interactive de la Ville les zones où il y avait des aménagements à faire.

On rappelle que le comité verdissement est en recrutement. Pour manifester son intérêt, il suffit d'écrire à conseilquartier.maizerets@ville.quebec.qc.ca ou de joindre le conseil sur Messenger.

22-02-07 ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER

- Zone d'innovation Littoral Est (Innovitam)

Mme Deshaies a transmis une résolution qui est affichée à l'écran. La proposition se veut une réaction au fait que le conseil de quartier ne soit pas informé des développements entourant la zone d'innovation, et ce malgré toutes les résolutions faites par le passé. La résolution veut réitérer l'inconfort du conseil de quartier et demander à Ville des informations concernant l'état d'avancement des travaux et l'état de contamination de la zone d'innovation.

Les membres du conseil d'administration s'expriment tour à tour. Deux amendements sont proposés. La résolution amendée est adoptée.

RÉSOLUTION 22-CA-07

Concernant une demande à la Ville de Québec de considérer le conseil de quartier de Maizerets comme un interlocuteur privilégié dans le développement de la zone d'innovation et de l'informer en conséquence de l'état des travaux et de la contamination

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec, en collaboration des institutions et des entreprises privées, travaille depuis 5 ans à la mise en place d'une zone d'innovation dans Maizerets ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec et ses partenaires travaillent à la mise en place de ce projet à huis clos, sans aucune implication des citoyen.ne.s concerné.e.s ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet aura pour conséquence de transformer radicalement le visage du quartier Maizerets notamment en contribuant à la hausse du coût des logements, à la gentrification du quartier et à la délocalisation des populations actuelles ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise à remettre 15 terrains municipaux à des entreprises privées et que ces terrains ne pourront alors être utilisés pour répondre aux besoins des citoyen.ne.s de Maizerets ;

CONSIDÉRANT QUE le développement du quartier doit répondre avant aux besoins de ses résident.e.s et que sa population vit plusieurs enjeux sur le plan des inégalités sociales, de santé et économiques et que la qualité de l'environnement y est déficiente ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Maizerets questionne l'administration municipale sur ce projet depuis 2019 sans réponse, a déjà déposé plusieurs résolutions et propositions pour ces terrains qui n'ont jamais été prises en compte par la Ville de Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier a appris qu'il y avait récemment de nouveaux développements sur ce projet (création d'un OBNL, attribution d'un montant de 400 000 \$ à cet OBNL) sans en être informé directement par la Ville de Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le lien de confiance du conseil de quartier de Maizerets à l'égard de la Ville de Québec sur cet enjeu est fortement ébranlé compte tenu du refus de la Ville d'impliquer le conseil et les citoyen.ne.s du quartier dans le processus de décision concernant la vocation des terrains ;

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Hélène Deshaies, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Ève Duhaime IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Maizerets soit considéré comme l'interlocuteur privilégié de la Ville concernant ce projet et IL EST DEMANDÉ à ce titre :

- Que la Ville de Québec dépose un relevé détaillé de l'avancement des travaux menés par la Ville de Québec et ses partenaires concernant le projet de zone d'innovation au prochain conseil de quartier du mois de mars, incluant la somme de 400 000 \$ fournie à l'organisme Zone Innovitam de Québec (n° REQ 1177082923) ;
- Que la Ville de Québec dépose un état de caractérisation détaillée de la contamination pour chacun des 15 terrains visés par la zone d'innovation, à commencer dès le prochain conseil de quartier et à continuer aux conseils de quartier suivants jusqu'à ce que la caractérisation de tous les terrains ait été réalisée ;
- Que la Ville de Québec suspende ses travaux actuels de mise en place d'une zone d'innovation jusqu'à ce qu'une entente soit conclue avec les représentant.e.s du conseil de quartier concernant l'établissement d'un processus de gouvernance partagée avec les citoyen.ne.s pour le développement de ces 15 terrains municipaux.

Adoptée à l'unanimité.

On rappelle que le conseil d'administration de l'OBNL Zone Innovitam de Québec est formé de M. Carl Viel, président-directeur de Québec International, de M. Charles Marceau, directeur du Service du développement économique et des grands projets de la Ville de Québec et de Mme Sophie d'Amours, ingénieure et rectrice de l'Université Laval.

- Terrain de l'ancien centre communautaire Mgr Marcoux

M. Leclerc a fait des représentations pour rappeler que le terrain est très intéressant dans le corridor du tramway pour faire de la participation active et de la consultation en amont indépendamment du tronçon Maizerets-La Canardière.

M. Paré rappelle que des travaux ont déjà été faits avec une urbaniste de la Ville et que des documents avaient été produits à cette occasion. M. Leclerc a justement retrouvé les documents en format papier ainsi que la résolution du conseil de quartier concernant l'avenir du site (19-CA-19, [14 mai 2019](#)).

- [Dossier tramway](#)

Plusieurs [annonces de séances d'information](#) ont été faites cette semaine. Le quartier de Maizerets aura son tour à la fin du printemps et au début de l'été pour le tronçon Maizerets-La Canardière.

- Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3^e lien

La Table citoyenne Littoral Est ainsi que Accès transports viables vont aider le conseil de quartier à travailler sur ce sujet. On recherche actuellement des informations sur des projets similaires qui ont été menés à terme, comme l'autoroute Bonaventure. Pour beaucoup de gens, une telle transformation est impensable.

- Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets

Il n'y a pas encore de détails sur les acquisitions.

- Terrains Hydro-Québec Henri-Bourassa

M. Leclerc mentionne que la résolution 21-CA-11 ([décembre 2021](#)) concernant les terrains laissés vacants suite au démantèlement de la ligne de transport d'énergie a été transmise au service responsable de la Ville. Aucune réponse n'est disponible pour l'instant.

- Avenues Mont-Thabor et de l'Émérillon

Le sujet a été traité plus tôt par M. Villeneuve, [au point 22-02-05](#).

22-02-08 VIE COMMUNAUTAIRE

- Oasis St-Pie X

Mme Duhaime a obtenu le nom d'un répondant. Mme Thérèse Richer, de l'Évasion St-Pie X, mentionne qu'il faut coordonner les interventions avec celles de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) qui a également des projets sur la table. Les aménagements prévus pour les tables de pique-nique devront être conformes aux normes

de l'OMHQ. La personne responsable des immeubles de l'OMHQ n'a pas pu être présente à la dernière rencontre. Une autre rencontre est à prévoir dans les prochaines semaines.

- Murales

Le projet Murales a été présenté [au point 22-02-03](#).

- Frigo Partage

Mme Duhaime félicite l'équipe de bénévoles et mentionne qu'un projet étudiant pourrait être amorcé. Concernant la construction d'un abri, M. Milette indique que la Ville a donné son autorisation. Les coûts sont estimés à environ 1 000 \$ et la construction comme telle devrait se faire en février ou au début de mars.

- [Rendez-vous Limoilou](#)

Mme Duhaime mentionne qu'une rencontre a eu lieu le 20 janvier sur la gouvernance. On s'oriente vers un fonctionnement collaboratif où les décisions seront prises en consensus. Le comité de gestion s'est réuni le 3 février. Une infolettre sera publiée tous les premiers mardis du mois. Des informations sur le conseil de quartier paraissent dans la première infolettre. Le sondage et les entrevues se déroulent bien.

- Fête du Centre Mgr Marcoux

Le sujet a été traité au [point de suivi 22-02-02](#). Le conseil va apporter une affiche *Rendez-vous Limoilou* pour la mettre sur sa table.

22-02-09 TOUR DES COMITÉS

- Comité de verdissement

Des discussions sont à venir avec le Domaine Maizerets pour une éventuelle Fête de l'arbre.

Comme il en a été question à l'assemblée de [décembre dernier](#), le centre Mgr Marcoux a contacté la Ville au sujet du verdissement du toit du petit pavillon qui sera aménagé près de la piscine du parc Bardy. La Ville a pris en note la demande. Il n'y aura pas lieu de faire une résolution à ce sujet. M. Paré est plutôt d'avis contraire parce cela s'inscrit dans une optique de verdissement que le conseil de quartier préconise. M. Milette en discute avec le conseil d'administration du centre Mgr Marcoux.

Mme Verret rappelle que le [Fonds écoresponsable de Desjardins](#) est là pour soutenir des projets verts. Les demandes peuvent être déposées en tout temps, elles sont analysées aux trois mois. M. Van Neste essaie de voir comment les critères du fonds peuvent s'articuler avec les projets du comité de verdissement.

- Table de concertation vélo

L'exécutif de la Table va rencontrer M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal responsable du dossier à la Ville. Une rencontre des membres de la Table est prévue prochainement.

- Comité de vigilance PGMR - Incinérateur

Après quelques mois d'interruption, le comité de vigilance a repris ses activités. M. Paré mentionne que de nouveaux membres se sont ajoutés, soit Mme Jackie Smith, Mme Marie-Josée Asselin et M. Villeneuve.

Le conseil exécutif de la Ville avait désigné Mme Asselin comme présidente du comité, mais il est apparu que cela dérogeait aux règles de fonctionnement interne du comité. M. Paré rappelle que le comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec a été formé sur décision du ministère de l'Environnement. Il s'agit d'un comité de surveillance et de contrôle composé de représentants de conseils de quartier et de groupes environnementaux et socioéconomiques en plus de représentants élus du milieu municipal. À titre de propriétaire et opérateur de l'incinérateur, la Ville ne peut pas assumer la gouvernance du comité qui est chargé de le surveiller et de le contrôler.

En terminant, M. Paré fait mention d'un article paru le [5 février dans le Soleil](#) concernant la valorisation des cendres, un sujet qui rejoint des propos similaires depuis longtemps par le conseil de quartier.

- Comité cohabitation Port-communauté

Mme Hotte mentionne qu'une rencontre est prévue prochainement pour le Bassin Brown. À suivre.

- Comité de vigilance sur les activités portuaires

Une discussion a eu lieu avec Mme Mélanie Lévesque qui représente le conseil de quartier sur le comité de vigilance du Port de Québec afin de convenir d'une façon de faire pour relayer les informations au conseil de quartier. Il est convenu que Mme Deshaies va la contacter avant chaque assemblée pour faire le suivi. Le conseil pourrait occasionnellement inviter Mme Lévesque pour qu'elle fasse elle-même le suivi.

- Table citoyenne Littoral Est

La Table a été très active autour de la question du nickel ce qui a rassemblé beaucoup de forces et de partenaires autour de cette question.

Concernant les autres dossiers, la Table s'intéresse au projet de [centre social autogéré du garage municipal](#). Elle a lancé hier, le 7 février, une campagne à ce sujet sur sa [page Facebook](#). Trois rencontres de cocréation avec les citoyens sur ce projet sont prévues les 23 et 27 février ainsi que le 2 mars.

22-02-10 RAPPORT ANNUEL POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les membres se répartiront le contenu à produire à partir de la table des matières qui sera bâtie sur le modèle de l'année dernière par M. Van Neste et Mme Mouchon. Le rapport doit être adopté par le conseil d'administration avant d'être entériné par l'assemblée générale. Si cela ne peut se faire à l'assemblée de mars, ce qui est fort probable, une autre assemblée devra être tenue avant l'assemblée générale.

M. Leclerc mentionne qu'une demande d'opinion doit être soumise prochainement au conseil de quartier, ce qui nécessitera vraisemblablement la tenue d'une assemblée spéciale à la fin de mars. Le rapport annuel pourrait donc être adopté à cette occasion.

M. Van Neste suggère de tenir une activité ou une conférence lors de l'assemblée générale pour susciter l'intérêt des gens. Les propositions en ce sens pourront être soumises à l'assemblée ordinaire de mars.

M. Leclerc mentionne que les projets de corridors scolaires des deux écoles primaires du quartier seront présentés prochainement au conseil de quartier par la Ville. Cela pourrait se faire lors de l'assemblée générale ou lors d'une assemblée ordinaire, en mai ou en juin.

22-02-11 TRÉSORERIE

- Secrétariat

SUR PROPOSITION DE Mme Liane-Clarisse Mouchon, DUMENT APPUYÉE PAR M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU d'autoriser un paiement de 90 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 18 janvier 2022.

22-02-12 VARIA

- Demandes de rencontre avec le conseil de quartier : Espaces d'initiatives et Laboratoire citoyen

[Espaces d'initiatives](#) est un organisme à but non lucratif de Limoilou qui souhaite présenter son programme au conseil de quartier. On lui accorde 15 minutes à l'assemblée du 15 mars.

[Laboratoire citoyen](#) souhaite présenter son projet de [qualité de l'air dans La Cité-Limoilou](#). Le conseil de quartier de Maizerets est déjà membre de [Limoil'air](#), un projet citoyen similaire d'analyse de la qualité de l'air. Des renseignements supplémentaires vont être demandés au Laboratoire citoyen.

22-02-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU DE LEVER LA SÉANCE à 21 h 35. La prochaine assemblée aura lieu le mardi 15 mars 2022.

Mme Marie-Hélène Deshaies